



BB Brevet de Base avion
 ULM Brevet de pilote d'Ultra Léger Motorisé
 I-ULM Instructeur ULM

- Les coordonnées postales et téléphoniques des centres d'examens, les calendriers des sessions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Calendriers-des-examens.html>

Ce formulaire correctement complété doit être envoyé à l'adresse indiquée sur le calendrier, pendant la période d'inscription indiquée (le cachet de la poste faisant foi). A défaut, il vous sera systématiquement retourné.

- La convocation précisera le lieu et l'heure de l'examen et sera expédiée **10** jours avant la date de la session d'examen.

1 – Candidat/e		complétez en MAJUSCULES (sauf l'adresse informatique/courriel).		
Nom de famille	<input type="checkbox"/> M			
Nom d'usage	<input type="checkbox"/> Mme			
Prénom/s				
Date de naissance	/ /	Lieu de naissance	Nationalité	
Adresse	N°	Bat	Rue	
	Code postal		Ville	Pays
Courriel			Date/...../ 20.....	
Téléphone			Signature candidat/e	
Inscription à la session du / /20..... au centre d'examens de			et pour les mineurs parents ou tuteur/trice légal/e	
Vous vous êtes déjà présenté/e à un examen théorique <input type="checkbox"/> BB <input type="checkbox"/> ULM <input type="checkbox"/> I-ULM				
Si oui , indiquez la date/ /20..... et les coordonnées du service de l'Aviation civile qui a géré votre dossier.				

2 – Particularité candidat/e ULM

Si votre taux de réussite est supérieur ou égal à 90 % le certificat I-ULM vous sera également délivré.

3 – Particularité candidat/e à l'évaluation Instructeur/trice I-ULM

Si vous êtes déjà titulaire de la licence de pilote d'ULM, indiquez votre numéro de licence : UL

4 – DOCUMENTS A JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- Le formulaire de redevances d'examens renseigné, daté et signé.
- Le règlement de la redevance correspondante ou l'original du justificatif d'exonération (sauf en Polynésie française).
- La photocopie d'une pièce d'identité récente avec photographie et précisant la nationalité.
- 2 enveloppes, format C5 (16,2 x 22,9 cm), affranchies au tarif en vigueur pour un poids de 100 g et auto adressées.
- La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation pour les candidat/es de nationalité française, âgés de plus de 16 et de moins de 25 ans le jour de la première épreuve - Loi n°2010-241 du 10 mars 2010.

Voir Articles du Code du service national.

Art. L 113-1 - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.

Art. L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.